Cap Quartiers

Journal des Conseils de quartier du XIe

Printemps 2006 n°2

Sommaire

Paroles des 5 Conseils de quartier . . . . . .p. 2

Bastille/Popincourt . . . . . .p. 3
Aménagement de l'îlot Bréguet / Chemin Vert
Le quartier Vert Roquette
Atelier d'écriture " Ecriture et changement "

Belleville/St-Maur . . . . . .p. 4
Bus Mobilien 96
Henri Launay, chirurgien des poupées et baigneurs

Léon Blum/Folie-Régnault . . . . . .p. 5
La Poste devient la banque postale
Informatique et internet pour tous

Nation/Alexandre Dumas . . . . . .p. 6
Entre cour et jardin : place aux baladins !
Paul Pelletier, 100 ans de mémoire

République/St-Ambroise . . . . . .p. 7
Le vélo, ça roule de mieux en mieux !
Christian Bricard, Directeur du centre d'hébergement
Yves Garel (Samu social)

La vie des Conseils . . . . . .p. 8

Édito

Face aux risques d'abstention aux élections, de rejet global des organisations et personnalités politiques, et à la tentation du « tous pourris », l'idée s'est imposée de permettre aux citoyens d'être actifs entre deux consultations électorales pour maintenir et améliorer peut-être le lien avec la politique.

De là sont nés les conseils de quartiers, des instances de démocratie « participative », agissantes aux côtés de nos « représentants », les élus. « Consultation », « concertation », « participation », autant de mots pour renouer un dialogue avec les habitants, que de nombreux élus s'efforcent aujourd'hui d'intégrer à leur action. D'accord, oui mais comment ? Qu'avons-nous donc à apporter, nous, « simples » citoyens, à l'action publique ? Assurément, et nous sommes sans doute là les meilleurs, notre expertise d'usagers. Sûrement, et nous pouvons là parfois être utiles, nos idées et nos compétences, car être habitant n'empêche nullement d'être expert. Absolument, notre motivation, notre implication, celle-là même qu'on a cherché à susciter chez nous, celle-là même qu'on dit aujourd'hui faire défaut à la légitimité de l'action publique.

Mais tout cela n'est pas si simple. D'abord, la multiplicité des discours des habitants, que nos détracteurs taxent parfois de cacophonie, ne s'appréhende pas facilement ; nous devons en outre rester conscients que ceux qui s'expriment le plus fort n'ont pas forcément raison. Ensuite, notre positionnement, en dehors des circuits classiques du pouvoir, nécessite une réelle volonté, de la part des élus et des services techniques, de transmettre une information pleine et entière, en amont des décisions et tout au long l'élaboration des projets. Cette (bonne ?) volonté est nécessaire pour permettre à chacun d'exercer au mieux son jugement et ses compétences, sans quoi il sera facile de nous taxer d'inexpérimentés, voire de naïfs. Enfin, au-delà de cela, il s'agit de donner à la concertation tous les moyens nécessaires, notamment des calendriers réalistes, en sollicitant toutes les instances concernées.

Il ne s'agit pas pour nous, habitants, conseillers de quartier, de vouloir devenir des élus à la place des élus. Ces derniers doivent rester maîtres de leurs délibérations, car le suffrage universel leur confère à eux seuls cette responsabilité. Mais nous souhaitons partager avec eux la volonté d'une action qui saurait appréhender l'ensemble des termes du débat, construire avec eux la confiance d'une décision, éclairée par ceux auxquels elle va s'imposer, et tenir l'exigence avec eux d'une politique menée dans la transparence et l'explicitation des choix, sur lesquels chacun pourra poser son jugement.

Alors oui, que les élus restent attachés à leur pouvoir, et que les habitants tentent d'en gagner davantage. Mais de ce pouvoir qu'Hannah Arendt définit comme « l'aptitude à agir de façon concertée ».

Le comité de rédaction

Qu'est-ce qu'un Conseil de quartier ?

La loi du 27 février 2002, relative à la Démocratie de proximité, a instauré la création de Conseils de quartier dans les communes de plus de 80 000 habitants. En novembre 2002, la Mairie du XIe a constitué 5 Conseils de quartier représentant, environ, 30 000 habitants chacun. Ils ont pour vocation d'être des lieux de débats, d'expression et de concertation, qui permettent à tous les habitants de prendre part aux décisions relatives à leur quartier, d'élaborer des projets d'intérêt collectif, et d'approfondir les solidarités et la citoyenneté.

Suite en p. 8 >

En chantier

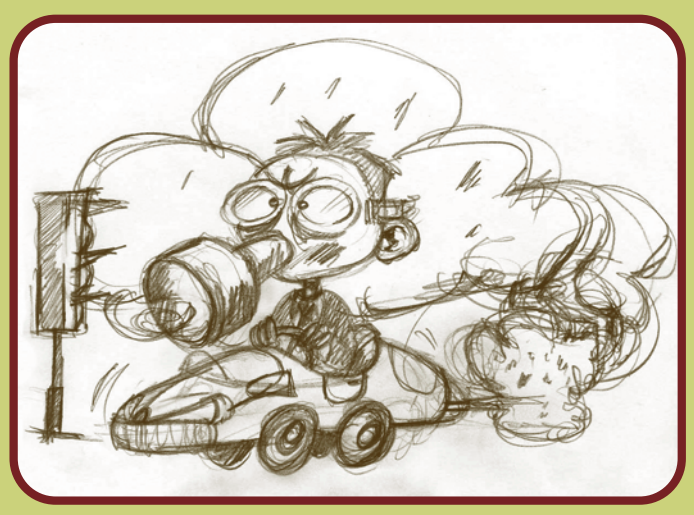

Déplacements et santé

« Agir pour la qualité de l'air et la santé publique », tel est l'un des cinq objectifs du Plan de Déplacements Parisiens (PDP). « Pour réduire la pollution liée aux transports », le maire du XIe, M. Georges Sarre a précisé lors de la réunion publique de lancement du PDP le 6 décembre dernier, qu'il souhaitait « un développement franc et massif des transports en commun ». Une nécessité, si l'on en croit une étude coordonnée par l'Observatoire régional de la santé d'Ile de France qui révèle « une corrélation entre l'augmentation des concentrations de fumées noires et les hospitalisations pour causes cardio-vasculaires ». Or le transport routier constitue la principale source de pollution. Dans notre arrondissement, 80 % des émissions de monoxyde de carbone et 60 % des émissions de d'oxyde d'azote proviennent, selon Airparif, de ce mode de transport. Deux gaz parmi les six ayant des effets « irritants ou agressifs » sur l'appareil respiratoire (Airparif). Evidemment le seul développement des transports en commun ne peut suffire.

Favoriser les circulations douces en sécurisant les espaces destinés aux piétons et aux deux roues

Suite p. 2 >

Table ronde

Convivialité et fêtes

« Favoriser la convivialité à travers les fêtes : futilité ou véritable outil de rapprochement ? » Le 17 décembre dernier, les délégués des cinq Conseils de quartier de notre arrondissement se sont penchés sur cette question. Lucides sur la portée limitée des fêtes à court terme, Juliette Chantereau (1), Martine Debieuvre (2), Michèle Egg (3), Jean-Yves Katz (4) et Dominique Placé (5) en ont révélé à long terme l'utilité en matière d'implication des habitants, de relais d'informations et de brassage social.

Créer des liens entre des habitants est un travail de longue haleine. Fréquence des activités, régularité des évènements, J.Y Katz, le premier, relève l'importance de s'inscrire dans la durée. C'est dans le temps que les fêtes se traduisent en termes de convivialité. Dominique Placé souligne cet aspect : « Pour favoriser la convivialité, la fête constitue une première marche importante car elle n'implique pas un engagement immédiat de la part des participants. Ensuite, c'est la fréquence des manifestations qui va permettre d'instaurer un contact entre les habitants et une possible implication ». Un point de vue relayé par Martine Debieuvre : « Petit à petit les gens ont participé aux fêtes ou aux activités culturelles. Des liens se sont parfois créés. Plus tard, lors de réunions ou de conférences à la mairie, des habitants se sont retrouvés ; parmi eux, certains sont venus ensuite assister aux assemblées plénières des Conseils de quartier ». Michèle Egg ajoute que « La fête permet de réunir parents et enfants dans une même activité, ainsi de nos fêtes de la Chandeleur ».

> « C'est dans le temps que les fêtes se traduisent en termes de convivialité. »

Pour J.Y. Katz, l'utilité des fêtes touche aussi à la visibilité pour les Conseils de quartier et à la transmission d'informations aux habitants. « Les bals gais-musettes mis en place chaque mois avec le théâtre de la Comedia, explique-t-il, ont été un succès. Cela a permis de soutenir la notoriété des Conseils de quartier tout en favorisant la rencontre entre gens du quartier et conseillers. L'inauguration de la Cité Phalsbourg a également permis, à travers des stands, la communication des services proposés au niveau local pour la culture, l'éducation, le sport et la santé. Cet affichage se mêlait à une manifestation festive comprenant des animations, une buvette etc ».

Néanmoins le succès n'est pas toujours garanti. « Au départ, tempère Martine Debieuvre, nous étions déçus par les faibles retombées de nos manifestations sur la vie des Conseils ». Ainsi la pertinence des fêtes est-elle régulièrement remise en cause. Juliette Chantereau en témoigne : « Il existe des personnes au sein des Conseils de quartier qui doutent de l'utilité des fêtes ». En outre leur mise en place est parfois compliquée, « Surtout dit Michèle Egg, quand il existe plusieurs organisateurs. Dans notre quartier, des associations organisaient depuis longtemps une fête de quartier dans laquelle le Conseil s'est maintenant investi. La préparation est plus longue mais la fête devient ainsi un moyen de développer des liens avec les acteurs du quartier ».

La fête ne reste en effet qu'un des outils pour favoriser la convivialité. « Des réunions entre voisins, un groupe de pétanque, une association, l'animation au sein même de nos assemblées plénières permettent au même titre que les fêtes de favoriser la convivialité dit Michèle Egg. L'enjeu de la convivialité pour un Conseil de quartier se situe, selon moi, dans sa capacité à rapprocher des milieux différents, à opérer un brassage entre les populations » ajoute-t-elle. La fête contribue donc à la vitalité d'un quartier, même si elle n'en constitue qu'un des rouages. R.P.

(1) Juliette Chantereau : déléguée pour le quartier Bastille/Popincourt
(2) Martine Debieuvre : déléguée pour le quartier Nation/Alexandre Dumas
(3) Michèle Egg : déléguée pour le quartier Belleville/Saint-Maur
(4) Jean-Yves Katz : délégué pour le quartier Léon Blum/Folie-Régnault
(5) Dominique Placé : déléguée pour le quartier République/Saint-Ambroise

Suite de la p. 1 >

En chantier

constitue une autre priorité. Une étude menée par la Direction de la Voirie et des Déplacements sur le secteur de la Roquette en souligne d'ailleurs le besoin. Elle indique que 66 % des accidents corporels impliquent des deux-roues et 30 % des piétons. Ces accidents se produisent « essentiellement sur les axes périphériques mais [sont] aussi relativement nombreux sur les axes de transit intérieurs ». Ces résultats, même s'ils se rapportent ici à un espace localisé, inspirent les orientations du PDP. Une volonté soutenue par le maire qui entend améliorer « la sécurité des piétons et des deux roues sur les boulevards […] de l'arrondissement ».

Les nuisances sonores constituent un autre axe de travail du PDP. Si l'on observe la cartographie du bruit de Paris diffusé par l'Observatoire du bruit, on constate que notre arrondissement est relativement bruyant. Précisons toutefois qu'il s'agit ici seulement de mesures du bruit et que les nuisances sonores nécessitent la prise en compte d'autres facteurs (continuité ou discontinuité du bruit, bruits diurnes ou nocturnes, perception individuelle). Là encore le maire a tenu à préciser qu'il souhaitait « une politique qui protège la tranquillité des riverains ».

Améliorer la qualité de l'air, favoriser et sécuriser les circulations douces, réduire les nuisances sonores, les orientations du PDP en termes de santé pour notre arrondissement sont ainsi définies. Evidemment, comme l'a exprimé M. Georges Sarre, celles-ci doivent « s'inscrire dans une perspective qui dépasse les frontières de notre arrondissement et même de Paris ».
En témoigne d'ailleurs ce chassé-croisé éloquent des actifs autour de nous : 70 % des personnes travaillant dans le XIe n'y résident pas et, inversement, 70 % des habitants du XIe travaillent à l'extérieur. On touche d'ailleurs ici aux limites du PDP. On pourra en effet regretter que cette question des déplacements en matière de bassin d'emploi et de relocalisation de l'économie ne soit pas abordée. Sera-ce l'objet d'une prochaine concertation ? Pour l'instant la phase de consultation du PDP est lancée jusqu'en mai prochain, avant un vote définitif du Conseil de Paris à la fin de cette année. Mais dès à présent interrogeons-nous sur la pertinence de nos déplacements si l'on ne veut pas limiter notre futur choix à respirer ou conduire.

R.P.

Pour aller plus loin :
- *Plan de Déplacements Parisiens : Mairie du XIe Direction Générale des Services - Tél. : 01 53 27 12 00 et sur www.deplacements.paris.fr (Ville de Paris)*
- *Observatoire régional de la santé d'Ile-de-France Tél. : 01 44 42 64 70 (www.ors-idf.org)*
- *Airparif Surveillance de la qualité de l'air en Ile-de-France - Tél. : 01 44 59 47 64 (www.airparif.asso.fr)*
- *Carte du bruit routier à Paris (www.v1.paris.fr/environnement/bruit/carto_jour_nuit/cartobruit.html)*
- *ADEME (Agence gouvernementale de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) Tél. : 01 47 65 20 00 - (www.ademe.fr)*

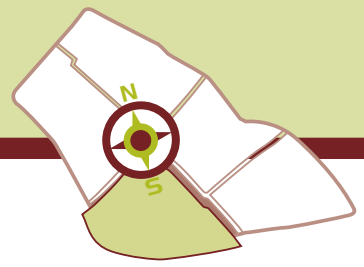

Gros plans

Concertation sur l'aménagement de l'îlot Bréguet/Chemin Vert : merci Monsieur le Maire !

La réunion publique de concertation sur l'aménagement de l'îlot Bréguet organisée par la mairie le 9 mai marque un tournant dans les débats sur ce sujet. Il convient de saluer les évolutions de la mairie sur ce dossier tant dans la procédure que sur le fond. La concertation des habitants peut donc avancer désormais dans les meilleures conditions.

Merci Monsieur le Maire du XIe arrondissement pour la réunion publique du 9 mai et le dialogue qu'elle a permis sur l'aménagement de l'îlot Bréguet(1). Celle-ci reflète un changement global d'attitude, désormais plus ouverte et favorable à la concertation avec les habitants sur ce site aux enjeux importants.
Merci également, Monsieur le Maire, d'avoir donné votre accord à l'organisation d'une visite du garage de la Poste au profit des habitants (par exemple sous la forme d'une journée porte ouverte). Cette perspective donnera aux habitants la possibilité d'associer une réalité concrète à des plans et des cartes qui, jusqu'à présent, restent très arides et abstraits pour la plupart d'entre nous (2). Nous comptons sur vous pour sa mise en œuvre rapidement, en particulier avant le bouclage de la concertation.
Merci enfin, Monsieur le Maire, d'avoir entendu les habitants sur l'importance d'un accès public sur les hauteurs du bâtiment du garage. Il serait dommageable que cette vue imprenable… soit prise en excluant les habitants ! Votre enthousiasme à faire progresser les travaux en vue d'une solution et à poursuivre la concertation des habitants sur ce sujet essentiel ne peut qu'être salué. Les habitants du XIe comptent beaucoup sur vous sur ce point également.

Merci Monsieur le Maire adjoint de Paris chargé de l'Urbanisme pour l'écoute des habitants dont vous faites enfin preuve.
Merci en particulier, pour votre soutien aux « contraintes positives » que vous avez évoquées, outre votre engagement concernant les « contraintes négatives » déjà annoncées. Comme vous l'indiquez depuis longtemps, l'achat des rez-de-chaussée permettra à la mairie de Paris d'avoir un pouvoir de veto sur les futurs documents définissant la destination du bâtiment du garage de la Poste (règlements juridiques, cahier des charges…).

Les bâtiments de la Poste rue Bréguet

Ainsi, vous pourrez rendre impossible l'implantation de la monoactivité textile grâce à ces contraintes négatives qui interdiront ce type d'activité. Comme vous l'avez bien compris, l'élément central des nombreuses demandes des habitants est surtout d'avoir la garantie d'un projet économique structurant pour l'ensemble de ce quartier en crise. Seules ces contraintes positives nouvellement évoquées, qui précisent ce que sera ce pôle d'activité structurant, pourront en effet apporter cette garantie dans la durée.
Merci de vous assurer que les Conseils de quartier, les associations et les habitants du XIe pourront se saisir de ces documents sur la destination des locaux et vous faire part de leurs opinions avant que vous ne preniez votre décision. Le diable est dans le détail et cette phase importante de la concertation ne peut être négligée. Il serait regrettable pour les habitants et pour la démocratie de proximité que votre attitude d'écoute s'arrête au 9 mai.

F.B.

(1) Le site de l'îlot Bréguet est situé à proximité du boulevard Richard Lenoir, entre la rue Bréguet et la rue du Chemin Vert. Ce site constitue une surface exceptionnelle pour Paris de 1,3 hectares (d'une dimension approchant celle de l'Opéra Bastille, dont l'emprise foncière est d'environ 2,2 ha).

(2) Afin d'apporter le maximum d'éclairage aux habitants sur l'aménagement de l'îlot Bréguet, l'Atelier Local d'Urbanisme du XIe (ALU 11) a été créé dans la perspective notamment de faire remonter les suggestions qu'ils souhaitent exprimer sur les orientations à donner à ce site. La Ville de Paris a reconnu l'utilité de l'ALU 11 lors d'un vœu voté en Conseil de Paris en janvier 2006, par lequel elle sollicite que l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) lui apporte toute l'expertise technique nécessaire. L'ALU 11 peut être contacté en s'adressant à sa présidente, Estela Valencia, au 19, rue Léon Frot 75011 Paris - Tél. : 01 43 71 30 48 - Courriel : aludu11@aol.com

Le Quartier Vert Roquette

Le Quartier Vert est destiné à l'amélioration de la qualité de vie des habitants qui passe aussi par le rééquilibrage de l'espace public entre les différents modes de déplacements. Pour réaliser ce projet, Georges Sarre, Maire du XIe arrondissement a souhaité que des propositions lui soient faites pour l'aménagement du futur Quartier Vert Roquette.

Dans ce but, plusieurs membres de la Commission Cadre de Vie, Propreté et Voirie du Conseil de Quartier Bastille-Popincourt se sont investis dans une étude pendant plusieurs mois.
En septembre 2005, notre projet concernant le futur Quartier Vert Roquette a été communiqué à Monsieur le Maire du XIe. Cette étude, seule proposition présentée en dehors de celle des Services de la Ville, a été débattue en réunions restreintes de concertation en Mairie du XIe.

A la suite de ces réunions de concertation, Monsieur le Maire a décidé de soumettre un projet aux habitants concernés lors de la réunion publique qui s'est tenue en mairie du XIe, le 25 novembre 2005 avec la participation active des Services de la Ville de Paris.
Dans le cadre de ce projet de Quartier Vert, et en fonction du budget disponible, il a été retenu les principaux aménagements suivants :
• Elargissement des trottoirs de la rue de la Roquette entre la place de la Bastille et la rue de Lappe et entre les rues Popincourt-Basfroi et la Place Léon Blum.
• Aménagement d'une placette, rue Daval, à l'angle de la rue de la Roquette.
• Devant l'école primaire de la rue Keller, élargissement du trottoir, aménagement d'un plateau surélevé et installation de feux de signalisation.
• Entre la crèche et l'école maternelle, le passage Bullourde est aménagé en voie piétonne.
• La plupart des entrées et sorties du Quartier Vert seront aménagées de telle sorte qu'elles puissent recevoir de nouveaux parcs de stationnement deux-roues.
Dans le futur, d'autres aménagements concertés pourraient être réalisés dans le Quartier Vert Roquette.

Une lettre d'information a été diffusée par la Mairie sur l'aménagement du Quartier Vert et le calendrier des travaux. Elle est disponible à la Mairie du XIe arrondissement.

En conclusion, la Commission Cadre de Vie, Propreté et Voirie n'a pas la prétention d'avoir apporté une solution à tous les aménagements souhaitables et reste donc disponible pour les étudier en fonction des budgets disponibles.
Contact : cqbpcv@yahoo.fr

O.D./ L.E./ R. G./ J.R.

Rue Daval

Rue Boule

En bref

Plan de prévention des déchets ménagers
Sur une proposition du CICA 11, un comité de pilotage s'est mis en place et fonctionne depuis un an.
Il a sollicité la participation des associations ainsi que des cinq conseils de quartier qui désirent s'impliquer dans cette action, qui va devenir vitale pour notre environnement et surtout pour notre avenir. Pour le moment, seuls les Conseils de quartier Bastille Popincourt et Nation Alexandre Dumas participent aux réunions, mais les autres Conseils sont attendus avec impatience.
Pour l'année 2006 et au-delà, une information des consommateurs sera menée pendant la semaine du développement durable du 27 mai au 3 juin 2006.
Les associations et les Conseils de quartiers peuvent obtenir tous les renseignements auprès d' Isabelle LOPEZ, en Mairie du XIe.
Tél. : 01 53 27 10 15 ou isabelle.lopez@paris.fr
Exposition sur la prévention des déchets ménagers par le CICA 11 et la D.P.E. du 29 mai au 12 juin à la Mairie du XIe.

Histoire de...

ATELIER D'ECRITURE « Ecriture et changement »

Conjuguer écoute et écriture, entre histoire intime, singulière et collective, et histoire sociale, celle du quartier notamment, tel est l'objectif de cet atelier hebdomadaire animé par Martine Vantses. A partir d'interviews, d'observations, d'impressions, d'archives, mais aussi de photos récentes, d'extraits de films, l'écriture collective viendra se joindre à une écriture intime, personnelle.
Le travail produit durant les ateliers donnera lieu à la production d'un recueil, une lecture publique des textes et une exposition textes/photos.
Rendez-vous chaque mercredi de 17h30 à 19 h à La Galerie, 27 rue de la Forge Royale 75011 Paris (coût mensuel de participation : 50 euros). *Contact : Martine Vantses*
Tél. : 01 45 84 37 32 / 06 87 58 98 49

Gros plan

Bus Mobilien 96

La Mairie de Paris a engagé ces dernières années des travaux d'aménagement urbain à l'impact important sur la circulation et les transports en commun de surface.

Dans ce contexte, les projets de bus MOBILIENS, visent à une amélioration globale du fonctionnement des bus, afin de réduire leur temps de parcours tout en augmentant leur fréquence et fiabilité. Ces Mobiliens créeront un réseau principal de bus, avec pour objectif d'encourager l'utilisation des transports en commun mais aussi de requalifier l'espace urbain traversé.

Le bus 96, sur l'ensemble de son trajet entre la porte des Lilas et la gare Montparnasse, parcourt environ 9 km, avec des points de bloquage autour d'Oberkampf, du Marais et à proximité de la place Saint-Sulpice.

Pour contribuer à l'amélioration du service, une première réflexion a été menée sur son trajet, l'objectif étant de créer, quand nécessaire, des couloirs ou sites propres au bus (partagés par les vélos) pour éviter les perturbations et blocages. Ce tracé prend principalement en compte les demandes constantes des habitants lors de réunions publiques : une fréquence de passage qui assure un bus toutes les 5 minutes en heure de pointe, un service continu (jusqu'à 0h30, 7 jours sur 7).

Dans le XIe arrondissement sont principalement concer-

nées, la rue Oberkampf dans le sens montant, et la rue Jean-Pierre Timbaud dans le sens descendant.

Le trajet modifié

Les réunions publiques de concertation, comme celle du 5 juillet 2005 pour les XI et XXes arrondissements et celle du 14 juin 2005 au Conseil de quartier Belleville/Saint-Maur, ont permis de cerner les remarques des habitants. Ainsi, les modifications du trajet dans le XIe semblent déjà retenues avec pour conséquence de rendre la rue Oberkampf à sens unique montant entre l'avenue Parmentier et Ménilmontant et permettre la descente du bus et des voitures par les rues Jean-Pierre Timbaud (bus et voitures) et Trois Bornes (voitures) à partir du bld Ménilmontant.

Les incidences de ces modifications sur le quartier ne sont pas négligeables pour la circulation et l'espace urbain. Par exemple, le réaménagement des carrefours Ménillmontant/Belleville et République/Parmentier apportera une requalification qui devrait bénéficier à la fois aux bus et à la circulation piétonne. Des points notables comme le passage devant la Maison des Métallos rue J.-P. Timbaud feront l'objet d'un traitement particulier. Les couloirs de bus et sites propres seront partagés par les cyclistes qui verront augmenter les parcours protégés dans le quartier.

Le système d'information en ligne « SIEL », qui indique l'état du trafic à chaque arrêt, serait rendu plus fiable pour éviter de longues attentes aux arrêts de bus.

Il est donc indispensable que les habitants et Conseils de quartier restent attentifs aux propositions de réaménagement autour de ce projet. Le travail continuera avec la concertation lancée par la Ville de Paris sur son plan de déplacements de Paris (PDP), débattu actuellement au sein des commissions Urbanisme des Conseils de quartier *(cf article En chantier p.1)*.

Le début des travaux est prévu en juillet 2006, mais vous pouvez déjà suivre les étapes du projet sur le site www.mobilien.paris.fr

J-L.F.

En bref

Belleville/Saint Maur : permanence mensuelle

Vous voulez savoir ce que fait votre Conseil de quartier, rencontrer ses membres, y participer ? Bonne nouvelle, BSM ouvre sa permanence mensuelle le 3e samedi du mois de 10 h à 12 h au 20, rue Robert Houdin. Prochain RV, le 17 juin.

Concours « Rêve ton quartier »

BSM organise un 1er concours de dessins, en collaboration avec les écoles, ouvert aux enfants des classes primaires.

Son thème : « Rêve ton quartier ». Les dessins seront exposés, en juin, dans le secteur.

Pour en savoir plus : Cellule des Conseils de quartier - Tél. : 01 53 27 10 25/26

Notre quartier en fête le 3 juin

Pour ses dix ans, la fête du quartier Fontaine au Roi devient « Quartier en fête » et s'étendra sur l'ensemble du quartier (repas, animations diverses…). BSM, partie prenante depuis trois ans, sera aux côtés des associations.

Si vous avez des idées, prenez contact avec nous et surtout rendez-vous le 3 juin dès 12 h !

Mardi Gras pour les petits et les grands

Cette année BSM a mis les « bouchées doubles » pour fêter Mardi Gras et accueillir les familles le samedi 4 mars.

Au programme : Crêpes offertes, spectacles de clown, le duo musical (clarinette, guitare) Oracle et démonstration de Hip-Hop avec des jeunes du lycée Voltaire. Un bonheur partagé réussi !

Campagne contre les crachats

BSM, poursuivant son action pour plus de propreté, a cherché à sensibiliser les habitants au problème des crachats dans la rue. Du 23 au 27 janvier, autour d'une exposition de l'Institut Pasteur, il a organisé visites et discussions sur ce thème au Picoulet. Malgré les nombreux contacts préalables, des affiches et affichettes en plusieurs langues, cette action semble avoir eu peu d'écho sur le quartier alors que cela demeure un vrai problème.

Avril : ouverture du Gymnase de l'Orillon

Et oui, les travaux sont finis et le nouveau gymnase a ouvert mi-avril. Le projet, auquel BSM a participé, en fait un véritable équipement de proximité, ouvert aux habitants du quartier. Il reprend des propositions exprimées dans les 450 réponses au questionnaire élaboré par BSM. Les derniers ajustements sont en cours. Venez le voir, y faire du sport et faites nous part de vos impressions.

Histoire de…

Henri Launay, chirurgien des poupées et des baigneurs

Lorsqu'on pousse la porte de son magasin, elles sont partout, debout, couchées, démantibulées ou coquettes à jeter un regard de porcelaine, derrière leurs éternels longs cils. Ici nous sommes au royaume de l'enfance, avec une cour constituée de poupées, de baigneurs et d'ours en peluche répondant au doigt et à l'œil au maître de céans, Henri Launay. Avec sa blouse blanche de docteur, il accueille le client d'un ton digne de l'univers de George Sand. Malgré le froid dehors, chez lui il fait bon comme dans un grenier aux odeurs flottantes. L'ancestrale machine à coudre se repose et madame n'est plus là tous les jours. « *Aujourd'hui la société de consommation fait qu'on achète et qu'on jette sans penser à réparer tant la matière première est de mauvaise qualité* » se désole Henri Launay. Pourtant derrière ses casiers de têtes et de jambes, il a de quoi redonner vie à bon nombre de poupées, devenues des trésors. « *Je me suis installé ici en 1964, fraîchement arrivé d'Algérie. En passant devant la boutique, en mobylette, j'ai trouvé son emplacement et sa surface intéressants, alors j'y ai ouvert un atelier de réparation de maroquinerie et de parapluie. L'activité était débordante et autour de nous les artisans ne manquaient pas de travail. En face il y avait le dictionnaire Robert, à côté la maison Degrenne et son art de la table ; là, Demurger, premier fabricant mondial de lames de scies à métaux. Nous étions des manuels à l'esprit consciencieux* ».

Un enthousiasme à toute épreuve

Comment passe-t-on des gaines de parapluie à la réparation de poupées ? En écoutant une fidèle clientèle persuasive qui le convainc que ses doigts sont agiles. Curieux, Henri Launay fouine dans les livres et se lance. Aujourd'hui, sur sa vitrine jaune, il affiche sans fausse modestie ses années de pratique, de savoir faire et l'existence d'un trésor qui fait qu'on le consulte de partout en France, voire de l'étranger. Alors qu'il réparait des baigneurs de celluloïd, des fabricants obligés de fermer lui proposent de reprendre le stock des pièces détachées. Quarante ans après les passants entrent toujours avec un secret espoir. Cette fois c'est un homme d'une cinquantaine d'année, qui demande un peu gauche, s'il pourrait faire une surprise à son amie et réparer la poupée à laquelle elle tient tant. « *Sans doute mais il faut que je la voie* » répond notre ami, comme il le fait aussi lorsque que le téléphone sonne et c'est souvent. Homme attaché à l'amitié, il manque rarement les retrouvailles du samedi matin, avec ses copains artisans, au café : « *On se raconte nos histoires* ». Incapable de se contenter de son activité professionnelle il entretient son corps, même à plus de 77 ans ! Il fait du vélo, participe à des compétitions de tennis de table et trouve encore le temps d'arbitrer des compétitions Handisport.

A-t-il assuré sa relève ? Pas vraiment. Ses enfants ont choisi le secteur de l'ingénierie même s'ils connaissent les moindres recoins de son atelier. De toute façon Henri Launay ne veut pas entendre parler retraite !

M.F.

114 avenue Parmentier, Tél : 01 43 57 09 02, métro Goncourt ou Parmentier.

Contact : Cellule des Conseils de quartier 01 53 27 10 25/26

Gros plan

La Poste devient la banque postale

La Poste change. Pour comprendre sa transformation nous vous présentons cinq points de vue sur cette entreprise présente dans notre environnement quotidien.

Le point de vue d'une chef d'entreprise
Annie Bozzola, Directrice d'établissement de Paris-Mercoeur - rue Léon Frot 75011
« Après plusieurs postes et différents métiers, allant des centres financiers aux ressources humaines, du marketing à la communication, j'ai rejoint le management opérationnel depuis neuf ans. Avec une équipe de près de 25 personnes, il s'agit de faire tourner chaque jour la boutique, comme un chef d'entreprise, sur une amplitude horaire de 11 heures (5 heures les samedis). Voyez les dernières offres au public : internet, tirages de photos numériques en libre service.
La création de notre Banque est un moment fort. La naissance de la Banque Postale est l'aboutissement d'un travail de 10 ans. Toutefois, l'activité bancaire n'est pas nouvelle. Depuis le début du XXe siècle, la Poste a été la première à créer des chéquiers, à ouvrir des comptes courants pour recevoir les paies des ouvriers ou alimenter leurs 1ers comptes d'épargne.
Aujourd'hui, par son offre et sa politique tarifaire, elle reste ouverte à tous comme elle l'a toujours été. C'est un acteur économique de proximité de premier plan. Rien ne change pour l'usager, des retraits d'argent simples aux opérations courrier. A ce jour, on ne peut envisager la Poste sans ces deux volets auxquels nous sommes historiquement attachés.
La nouveauté, c'est le crédit immobilier, à présent accessible sans épargne préalable. En 2007, d'autres prêts seront offerts : à la consommation, étudiants...
Donc l'avenir de la Poste s'inscrit dans une continuité, on ne va pas changer ni les clients, ni les postiers ! ».

Le point de vue d'un travailleur
Michel Lannez
Secrétaire Départemental CGT/La Poste
« J'ai commencé ma carrière à La Poste en 1985, à Paris Breguet XIe comme préposé acheminement. A présent, je suis agent de maîtrise. Parallèlement, j'ai pris des responsabilités syndicales dès 1988 à la CGT.
Aujourd'hui, La Poste doit rompre avec sa politique actuelle et rester un Service Public. Pas de concurrence, mais une coopération entre les postes européennes. Elle doit garantir la livraison d'une lettre le lendemain de son dépôt et respecter la péréquation tarifaire. Sur l'activité financière, ce n'est pas d'une banque de plus que les français ont besoin, il faut surtout destiner les fonds collectés et en-cours non vers les marchés financiers mais bien vers le social et favoriser la construction de logements sociaux par exemple. La Poste doit cesser de supprimer des emplois et s'engager dans le recrutement. Chaque année 10 000 à 12 000 postiers quittent l'entreprise, en retraite pour la majorité, mais la politique de bas salaire accélère ce mouvement. Elle doit augmenter les salaires des postiers, elle en a les moyens ».

Le point de vue des usagers
Mme X, retraitée de l'enseignement
« Je viens à La Poste environ une fois par semaine et je trouve qu'il y a toujours des files d'attente interminables. Je n'envisage pas d'utiliser le service bancaire du fait du manque d'accueil et de pratique des employés, lié au grand nombre de clients aux guichets. Concernant la réception du courrier, je regrette les trois distributions par jour. Les facteurs changent souvent, on a donc du mal à se familiariser avec eux. De plus, on ne connaît pas bien les horaires de passage, et encore moins pour les samedis. Finalement les employés des services publics, en général, semblent démotivés. Cela est probablement dû à la conjoncture difficile actuelle ».

Mme Z, Gardienne d'immeuble
« Je n'utilise pas les services financiers à part un compte d'épargne dont je ne m'occupe pas ! J'envoie juste des paquets et vais chercher les recommandés. Les boîtes aux lettres à l'extérieur ne sont pas du tout pratiques et la rapidité aux guichets laisse à désirer. Par contre, la distribution du courrier s'est stabilisée avec une factrice très sérieuse et attentive. Si la Poste doit privatiser son courrier, cela va peut-être améliorer les services mais il ne faudrait pas que cela crée un chômage supplémentaire. »

Le point de vue du Politique
Georges Sarre,
Maire du XIe arrondissement
« Avant de devenir député, ministre puis maire, j'étais inspecteur des Postes et responsable syndical à Paris-Brune. Je me souviens d'une administration qui marchait bien et nous étions motivés par le souci du Service Public. Je crois d'ailleurs que cet esprit n'a pas quitté les postiers aujourd'hui. Mais le contexte a changé. Tout est fait désormais pour privilégier la rentabilité sur le service public. La Poste a subi une mutation profonde dans ce but et nombre de ses activités ont été « filialisées » ou privatisées...
La libéralisation du service postal est un processus ancien entamé par l'Union Européenne depuis 1992. Après une première étape qui supprimait le monopole de la Poste pour les envois supérieurs à 100 g, le 1er janvier 2006 supprime le monopole pour tous les envois supérieurs à 50 g. Autrement dit, on réduit le service public postal à un service minimum. Pour le reste, la concurrence joue. Et en 2009, la libéralisation sera totale. Ainsi, les bureaux de Poste ferment à la campagne, et, y compris à Paris, les effectifs sont insuffisants. C'est aussi à cause de la libéralisation et de la quête de rentabilité que la deuxième tournée de distribution en après-midi a été supprimée à Paris.
Bref, le libéralisme dogmatique est en train de venir à bout d'un service public qui marchait bien comme il l'a fait avec France Telecom, et comme il commence à le faire avec EDF.

Comme Maire, je me bats pour ralentir le phénomène, obtenir ici l'ouverture d'un bureau de Poste, là le maintien d'un autre, ailleurs pour interpeller la direction de la Poste sur la qualité du service... Mais face à la lame de fond libérale, je suis un peu démuni, je dois le reconnaître.
Il est temps que les consciences se réveillent et que les citoyens s'expriment en conséquence ».

E.V.

Histoire de...

Informatique et internet pour tous

Deux initiatives intéressantes ont vu le jour dans notre quartier pour permettre à chacun de pouvoir s'initier à l'informatique.
Tout d'abord l'AGECA avec son « espace public numérique ». Cette association culturelle met à disposition dans ses locaux des ordinateurs pour les familles du XIe qui n'en ont pas, parents ou élèves à partir de 9 ans et cela totalement gratuitement !
Renseignements : 01 43 70 35 67, demander Julien AGECA - 177, rue de Charonne 75011 PARIS
Site : www.ageca.org - E. Mail : ageca@ageca.org

L'association E-Seniors propose aux seniors, y compris ceux à mobilité réduite, un accompagnement personnalisé à la pratique des nouvelles technologies de l'information et de la communication.
En partenariat avec la MJC Mercoeur, des groupes d'initiation payants sont organisés avec plusieurs niveaux. Des ateliers seniors sont également programmés à l'association « Petite Rockette ».
Renseignements sur les horaires et le coût des ateliers : Association E-Seniors -Tél. : 06 24 39 64 34
Site : http://www.e-seniors.asso.fr

MJC Mercoeur - 4, rue Mercoeur 75011 PARIS
Tél. : 01 49 79 25 54 - Site : http://www.mercoeur.asso.fr
Petite Rockette - 6, rue Saint Maur 75011 Paris

E.V. et M.E.

En bref

Renouvellement des conseils de quartier
Au bout de trois années d'exercice, certains conseillers et suppléants ont préféré laisser leur siège pour permettre un renouvellement des forces vives.
Merci à Julien, à Hervé, à Dominique et à tous les autres de leur engagement. Nous comptons sur vous pour participer aux commissions, si vous êtes toujours dans le quartier. Quant aux nouveaux arrivants, bienvenue et à très bientôt.

La petite Rockette, un nouveau lieu de création et de diffusion dans notre quartier
Au 6 rue Saint-Maur, métro Voltaire, un nouveau lieu, autogéré et réquisitionné par un collectif d'artistes de tous horizons, accueille vos projets. Il met à votre disposition, du mardi au samedi de 14 h à 20 h (pour le public) et jusqu'à 22 h pour les répétitions et les cours, 3 grandes salles de répétitions, spectacles et cours, une salle d'exposition et un atelier d'arts plastiques en commun.
Pour plus d'informations :
01 43 67 66 34 ou sur place.

Guide Solidarité 2006
La Mairie de Paris vient d'éditer un guide recensant les actions menées à Paris par des institutions, organismes et associations dans le cadre du dispositif Solidarité Paris 2006, pour s'orienter, chercher un hébergement, se nourrir, se soigner, vivre au quotidien ou se réinsérer...
Ce guide est disponible dans toutes les Mairies d'arrondissement.

Gros plan

Entre cour et jardin : place aux baladins !

Entre Boulets-Montreuil et Belleville, plus de vingt théâtres et salles de spectacles nichent dans notre quartier et aux alentours. Tiens, on n'y a pas pensé ! Les journaux télévisés ne les mentionnent jamais…
Au détour de nos rendez-vous et balades de quartier, nous avons découvert que les rues que nous empruntions si souvent, sans trop lever le nez du caniveau, étaient truffées de salles intimistes et de grandes scènes, offrant un répertoire des plus variés : opérettes, classiques, créations contemporaines, danse, concerts... Et c'est ainsi que, cahin-caha, mais plein d'entrain, nous nous sommes mis à rêver : si tous nos voisins pouvaient avoir envie, ne serait-ce qu'une fois, de pousser ces portes… Et si nous faisions le premier pas, tous ensemble !
Deux conseillères ont donc contacté quelques responsables de salles de spectacle et théâtre et organisé, non sans quelques péripéties, un premier rendez-vous en septembre 2004. Six lieux du XIe sont ainsi venus présenter leur saison devant un public peu nombreux, certes, mais curieux et même exigeant ! Services de communication et directeurs nous ont promis de réfléchir à des offres privilégiées, tout spécialement pour nous, et dédiées à des initiatives collectives.
Un an plus tard, l'opération se renouvelle et s'ouvre aux théâtres du quartier voisin, le XXe. Tous (à l'exception remarquée du Théâtre de la Bastille) acceptent de nous faire bénéficier d'un tarif réduit, d'une place offerte.

Alors, heureux et tenaces, nous poursuivons notre rêve… Il y aurait des avant-premières réservées aux habitants du XIe (c'est déjà le cas pour l'Espace Kiron). On pourrait inviter son voisin (ou sa voisine) sans bourse délier (une place pour deux, chic !). On flânerait d'une salle à l'autre, un samedi après-midi, pour goûter quelques minutes de Molière ici, de Thomas Bernhard ou de Sophocle là (le grand rallye des théâtres portes ouvertes), mise en bouche avant la dégustation du spectacle. On partagerait café ou chocolat (arrosé ou non !) avec les comédiens applaudis juste avant. Et même, un jour, on oserait enfin une lecture sur scène préparée minutieusement avec quelques-uns de ces artistes que nous admirons tant… Éteignez les portables, ça va commencer !

M.R.

Offres tarifaires :

Pour ces 3 théâtres, une place achetée = une place offerte et tarif habitants du XIe :
- Théâtre du Proscenium, 5, Passage du Bureau (XIe)
01 40 09 7719. Tarif plein 14 €
- Kiron Espace, 10, rue de la Vacquerie (XIe)
01 44 64 11 50. Tarif plein18 €
- Théâtre du Tambour Royal, 94, rue du Faubourg du Temple (XIe). 01 48 06 72 34. Tarif plein 21 €

Une place achetée = une place offerte :
- Théâtre Artistic Athévains, 45 bis, rue Richard Lenoir (XIe)
01 43 38 74 62. Tarif plein 27 €

Tarifs réduits en précisant le code « CapQuartiers » :
- Théâtre National de la Colline, 15, rue Malte Brun (XXe)
Tarifs 18 €, 13€ pour les moins de trente ans.
Contacter f.thirion@colline.fr
- Théâtre de l'Est Parisien, 159, avenue Gambetta (XXe)
01 43 64 80 80. Tarif 15 €

Tarifs réduits habitants du XIe :
- Vingtième Théâtre, 7, rue des Plâtrières (XXe)
01 43 66 01 13. Tarif 12 €

En bref

1er décembre 2005 : Cinéma muet à l'issue de la plénière du Conseil de quartier
Après avoir voté l'achat de films muets datant d'avant 1914, les conseillers et les habitants ont pu voir de suite le résultat de leur investissement. Les Etablissements Royez Muzik, installés 230 Bld Voltaire, nous avaient prêté un piano sur lequel Thierry Vaillant, directeur du Conservatoire, a accompagné la projection, assurée par Patrice Sébille, notre projectionniste artisan matelassier, de la cité de l'Ameublement. Découverte pour la plupart d'entre nous de ce que fut le cinéma à ses débuts…Il faut donner une suite à ce projet, soit en passant ces films dans les écoles du XIe, accompagnés par des élèves de la classe d'improvisation du Conservatoire, soit en organisant des séances au Conservatoire, auxquelles les Seniors seraient conviés. Une fois de plus, la culture tisserait le lien entre les générations.

Environnement ? Parlons en !
La commission Environnement Propreté, membre du comité de pilotage pour la gestion des déchets dans le XIe, a entrepris une campagne d'information auprès des jeunes de notre quartier. Les premiers rencontrés furent les élèves du lycée Dorian. Un jour sans aucun stress pour eux : pas de leçon, ni de note ou de devoir : le pied quoi ! Ils sont là pour répondre à nos questions, ludiques mais instructives, avec sérieux, parfois avec malice. Leur participation, leur étonnement manifestent leur intérêt pour un sujet loin de leurs préoccupations. Ils découvrent que depuis M. Poubelle jusqu'au aux règlements sanitaires de la ville de Paris d'aujourd'hui, c'est toujours le même combat pour une ville propre. *(Action menée par la Direction de la Protection de l'Environnement et la commission Environnement Propreté au lycée Dorian)*

Salon des éditeurs indépendants
Le 3e Salon internationale de l'Autre livre s'est tenu du 2 au 5/12/ 2005 à la salle Olympe de Gouges dans le XIe, avec 120 éditeurs indépendants français et étrangers, sous la présidence d'honneur du chanteur Bernard Lavilliers, dont des éditeurs, auteurs et artistes brésiliens (année du Brésil oblige). Entre débats et lectures publiques, on trouvait pêle-mêle des essais libertaires, des publications pour enfants, des romans québécois ou sarthois, des revues poétiques, des biographies africaines, des beaux livres... En poussant un caddie dans les allées, un homme déclamait des passages d'ouvrages glanés ça et là sur des stands. Une joyeuse impression de désordre régnait, d'où les esprits curieux sortaient ravis.

« Je m'appuierai si bien et si fort à la vie », au théâtre du Proscenium
Ce magnifique spectacle de Marie-Christine Hervy a permis à de nombreux habitants du quartier de découvrir un théâtre un peu caché dans le passage du Bureau. Les spectateurs venus le soir de la première en sont sortis bouleversés, admiratifs, enthousiasmés...Nous avions du mal à imaginer qu'un tel texte ait pu être écrit par une jeune femme de 20 ans. Si sa vie ne s'était pas arrêtée, comme celle de ses élèves et des 642 victimes du massacre d'Oradour-sur-Glane, le 10 juin 1944, elle aurait très certainement fait partie des grands penseurs du 20e siècle. Ceux qui ont raté ce spectacle, qui n'a bénéficié d'aucune publicité, si ce n'est le bouche à oreille, pourront le voir lundi 12 juin à 20 h 30, à l'église de Bon Secours, 20 rue Titon. Allez-y pour le texte, et aussi pour la façon dont il est lu et vécu par M-C. Hervy, à la fois sensible et sobre ; pour l'accompagnement au violoncelle, autre acteur du spectacle, par Cécile Girard ou Mireille Chollet, et pour la direction d'acteurs de Pierre Sénélas, précise et rigoureuse.

Histoire de...

Paul Pelletier, 100 ans de mémoire

29 janvier 1905 : Louise Michel nous quitte ; elle qui écrivait au début du siècle : « Pareil à la sève d'avril, le sang monte au renouveau séculaire dans le vieil arbre humain qui frissonne aux souffles printaniers. C'est une étape de la nature. Cela deviendra les fourrés profonds où s'appelleront les nids, où mûriront les fruits ; et tout retournera au creuset de la vie universelle. Ainsi souffle la brise matinière à la vermeille aurore du Monde nouveau ».
23 novembre 2005, Paul Pelletier nous quitte à son tour. Séculaire, il l'était devenu le 11 juillet 2005, lui le Parisien de cœur depuis 1936, habitant du XIe depuis 1954.
A l'occasion de son centenaire, nous l'avions rencontré chez lui : au mur, une peinture de sa grand-mère maternelle jeune. Puis une photographie la représentant dans la force de l'âge : elle même ayant été la première centenaire de la famille (1811- 1911).
Paul est vif, et sa mémoire intacte quand il nous accueille. Il ne se doute pas qu'une vilaine chute va bientôt l'emporter. En publiant le contenu de son entretien, nous avons voulu rester fidèles à son souhait : porter témoignage de « son » siècle.
En juillet dernier, Paul avait commencé par nous raconter sa jeunesse marquée par la « terrible guerre ». A peine avait-il quitté son Anjou natal, où il était resté « de la 12e à la 9e », qu'il nous apprenait avoir côtoyé le Père Clemenceau à Nantes, son modèle. Puis être devenu commis voyageur de l'Etat à Evreux, accueilli dans la bastide de Chateaubriand, avant d'être muté à Louviers, où il participera au premier conseil d'arrondissement aux côtés de Pierre Mendès France, son préfet l'emmenant à Nîmes puis à Apt avant que sonne l'heure de la montée à Paris.
1936 : ce fut un vrai bonheur de voir les yeux de Paul briller à l'évocation du Front Populaire, lui qui fit aussi partie « des 10 premiers fonctionnaires à rentrer dans le Paris libéré de 1945 ». C'est là qu'il se mariera, après avoir attendu « le temps qu'il fallait pour être sûr de ne pas faire de mon épouse une veuve de guerre ».
C'est en 1954 qu'il emménage avenue Philippe Auguste. De ce poste de veille qu'il ne quittera plus, il nous dira avoir vu toutes les évolutions de « son » quartier.
Les événements qui l'ont le plus marqué, outre la disparition progressive des marchands de bois, de meubles et des teintureries du passage Morlay. La proximité de la foire du Trône et les défilés au pied de son immeuble ; le terrible incendie de 1956 en face de chez lui ; le bout de campagne de la rue de Montreuil au Père Lachaise « car avant il n'y avait rien ».
A l'évocation des événements du métro Charonne et de la guerre d'Algérie, on sent poindre l'émotion et un désaccord de conscience avec le préfet Papon.
1968 : c'est le tournant d'une époque. Paul prend sa retraite a 63 ans. Mis Préfet hors cadre pour ne pas avoir été d'accord avec son ministre sur le sort réservé aux algériens arrêtés en France au moment des « évènements, ce sera « sa » dernière révolution.
En père tranquille, en fin d'interview, il nous déclarait ravi d'être là et se félicitait que la vie lui ait tant apporté. Par cet article le Conseil de quartier tenait à lui témoigner toute son affection en saluant son fils unique, Bruno, qui a facilité l'organisation de cette rencontre pleine d'humanité et nous a donné son accord pour la publication de ce modeste hommage posthume.

D.M.

Gros plan

Le vélo, ça roule de mieux en mieux !

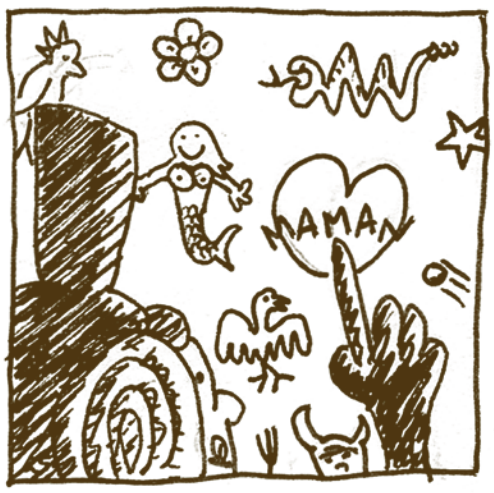

Sachant que 2500 vélos sont dénombrés à l'heure dans les rues de Paris et qu'une partie d'entre eux traversent notre quartier, Voltaire Lenoir a décidé de faire le point sur les aménagements en cours pour la petite reine. Enquête.

Gardiennage, tatouage… Détrompez-vous, il ne s'agit pas là d'un article sur les animaux domestiques ….mais bien sur les vélos, classés aujourd'hui dans les « circulations douces » !. L'expression ne vous est peut-être pas encore très familière mais elle devrait bientôt le devenir, car les infrastructures pour nos deux roues continuent de se développer à Paris, jusque dans notre quartier, pour l'instant assez mal loti. Si notre arrondissement ne compte actuellement que 8,4 kilomètres de voies cyclables, le cycliste habitant notre quartier se réjouira d'apprendre que les 4,2 km, déjà aménagées en site propre protégé, se trouvent le long des boulevards Richard-Lenoir et Jules Ferry. Sans oublier que les opérations de la Place Léon Blum et du bus mobilien 96 seront accompagnées d'études de faisabilité d'aménagements cyclables. Peut-être verrons-nous alors le bld Voltaire ou l'avenue Parmentier s'orner de belles pistes ?

Mais parlons maintenant du stationnement. Jusqu'en 2004, les places de parking sur rue, pour vélos et motos n'étaient pas distinctes. Depuis peu, la Mairie de Paris fixe des quotas lors de la création d'aires de stationnement : 50% vélos, 50% motos et des systèmes d'accroches spécifiques pour chaque mode de transport. Deux cents places consacrées exclusivement au vélo ont ainsi été créées dans le XIe cette année, dont dernièrement 11 places au 4 rue Jacquard et 14 au 57 rue de Malte. Quant au futur Plan Local d'Urbanisme, il propose la création de locaux fermés pour le stationnement des vélos et poussettes dans tout nouvel immeuble construit. Enfin, la ville de Paris a d'ores et déjà mis en place un réseau de services axés autour du vélo dans le cadre de l'opération « Roue libre ». Par chance, un point vélo baptisé « Maison Roue Libre » se situe près de chez nous et permet la location, la maintenance et le gardiennage. Pour 5 euros, on peut y faire tatouer sa bicyclette afin de la retrouver plus facilement en cas de vol. Diantre !

C.H

Quelques chiffres *:*
83% des cyclistes déclarent utiliser leur vélo tous les jours.
377 kilomètres d'aménagements cyclables dans la capitale (pistes, bandes cyclables et voies de bus)

Infos utiles
Maison Roue Libre Bastille - 37 bld Bourdon – 75004 Paris
Tél. : 01 44 54 19 29 - Tous les jours de 9 h à 19 h
Mail : rouelibre.bastille@wanadoo.fr
TBicy - Location de vélos
22, rue Alphonse Baudin 75011 Paris - Tél. : 01 48 87 60 01.

Parole à…

Christian Bricard, Directeur du centre d'hébergement Yves Garel (Centre du Samu social)

Pouvez-vous nous parler de votre mission ?
Ouverte en 2000, cette structure fait partie des deux centres d'hébergement d'urgence du Samu social de Paris. Nous y accueillons les personnes les plus démunies, celles qui sans cela dormiraient dans la rue. Pour y être hébergé, il faut s'inscrire en appelant le 115. Cette inscription, valable une semaine, est souvent renouvelée. Soixante-dix hommes et trente-huit femmes peuvent ainsi dormir chaque soir dans des chambres de deux à quatre personnes.

Comment se déroule une nuit au Samu social ?
Le Centre ouvre à 19 h et les personnes inscrites doivent se présenter avant 22 h, mais nous en accueillons d'urgence toute la nuit ! Un repas chaud est proposé à table à partir de 20 h et un petit déjeuner entre 6 et 10 h. Enfin, des douches fonctionnent jusqu'à 10h30. Dans la matinée, des médecins, psychologues sont à leur disposition et à midi le centre est fermé.

Combien de personnes pour le fonctionnement ?
Trente cinq personnes mais aussi des bénévoles. Il y a encore deux ans, six agents de proximité intervenaient notamment dans les squares du boulevard, mais ces postes n'existent malheureusement plus aujourd'hui.

De nombreux riverains se plaignent de la présence du Centre et des personnes stationnant dans les alentours, de la saleté…
Le Samu social n'est pas là pour les cacher. Que veut-on faire d'eux, les bannir ou apprendre à vivre avec ? Notre Centre représente un repère pour ces personnes démunies, un véritable lieu de vie inséré dans un quartier, avec des commerces, des espaces verts. Elles s'y sentent bien. J'aurais plutôt envie d'inviter les riverains à venir le samedi ou le dimanche matin les rencontrer, leur servir un café. Ils ne doivent pas avoir peur de leur dire bonjour, de leur parler, et pourquoi pas de leur faire remarquer leurs comportements parfois gênants. Cela les humanise et cela nous humanise !

P.B. et D.P.

66, boulevard Richard Lenoir

En bref

Une nouvelle implantation dans le XIe : La Communauté Juive Libérale.
La CJL et son association culturelle Nitsa s'installent courant avril 2006 au 10/14 rue Moufle. Cette communauté juive, fondée sur des principes théologiques libéraux (égalité entre hommes et femmes, qui prient côte à côte lors des offices religieux, dialogue inter-religieux etc) est réunie autour de Pauline Bèbe, seule femme rabbin de France. Des activités culturelles ouvertes à tout public seront proposées : atelier théâtre et représentations, expositions, conférences le dimanche, ciné-club, sorties, randonnées...
Contact : Sabine Curiel à contact@cjl-paris.org

La cour du 6 rue de la Folie Méricourt préemptée !
En janvier 2006, la Ville de Paris a décidé de préempter l'ensemble immobilier du 6, rue de la Folie Méricourt (habitation et activités), jolie cour typique de l'architecture de faubourg et qui abrite notamment le Théâtre de l'Epouvantail. Cet achat, facilité car cette adresse est située dans le secteur de préemption de la Semaest, à qui la Ville rétrocédera ensuite les locaux, doit permettre de maintenir les activités non textiles de la cour et d'en implanter de nouvelles à expiration des baux des commerces textiles. Pour les habitants, pas de changement, ils seront maintenus dans les lieux. Une délibération du Conseil de Paris, puis du Conseil d'arrondissement du XIe, entérineront cette décision.

Vers l'ouverture d'un accueil de jour pour les sans-abris dans le XIe ?
Après un an de travail, la commission solidarité-exclusion du Conseil de quartier concentre aujourd'hui ses efforts sur l'ouverture d'un accueil de jour pour les sans-abris, dont le XIe est singulièrement dépourvu. Un vœu a été voté dans ce sens lors d'une réunion plénière du Conseil, repris par la suite par la mairie du XIe et le Conseil de Paris. Mylène Stambouli, adjointe au maire de Paris chargée de la lutte contre l'exclusion et Liliane Capelle, chargée à la mairie du XIe des questions sociales, ont été rencontrées dans cette optique. S'il existe une volonté commune d'installer un accueil de jour dans le XIe, la difficulté de trouver un local freine pour le moment notre démarche. Afin de joindre nos forces, le travail se poursuit en collaboration avec les commissions d'autres conseils de quartier. Nous avons besoin de toutes les énergies, venez aussi nous rejoindre au sein de la commission !
Informations au 01 53 27 10 25 /10 26

La vie des Conseils

Suite de la p.1 >

Qu'est-ce qu'un Conseil de quartier ?

Par quartier, 33 conseillers ont été choisis ou désignés pour une durée de 3 ans. Leur renouvellement est intervenu à l'automne 2005.
Chaque Conseil est animé par un bureau et dispose d'un budget de fonctionnement (3 300 euros par an) et d'un budget d'investissement (8 260 euros par an). Les Conseils de quartier travaillent par commissions, ouvertes à tous les habitants, sur des thèmes divers : urbanisme, activités économiques, solidarité, propreté... Ils organisent des événements festifs et culturels et communiquent au travers notamment de Cap quartiers et de parutions propres à chacun.
Des séances plénières ont lieu trois fois par an. Elles traitent des thèmes relatifs à la vie du quartier et organisent le travail du Conseil dont elles sont les instances de décision. Les habitants, présents dans le public, sont invités à y prendre la parole.

Soyez au RV avec BSM, le 3 juin, à la fête du quartier

Séance plénière du Conseil de Quartier République Saint-Ambroise, 2 juin 2005 : bilan de deux ans de travail, dans la convivialité d'une cour d'école !

Visite du centre de Traitement des ordures ménagères d'Ivry

Hôtels meublés du XIe : quelles solutions ?

Fête de l'Internet le 23 mars 2006 à la Petite Rockette : rencontre festive et inter générationnelle grâce au web

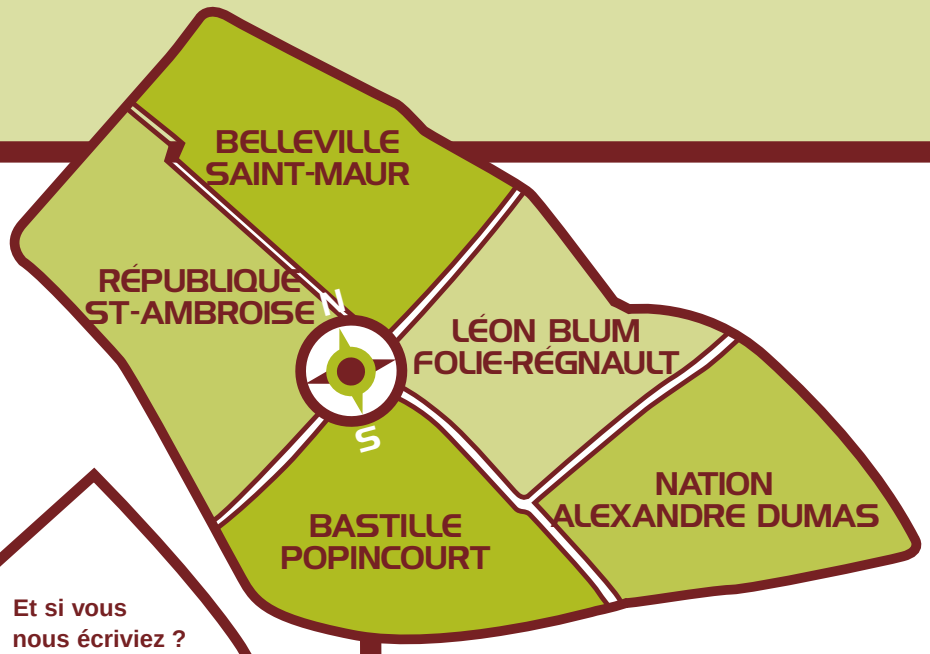

Et si vous nous écriviez ?

Conseils de quartier
Mairie du XIe
Place Léon Blum
75011 Paris

Courrier des lecteurs

J'avais été très intéressée par le colloque sur l'hôpital organisé il y a 2 ans à l'AGECA. Une telle expérience va-t-elle être renouvelée ? ***Monique S. infirmière***
CapQuartiers : oui, le CQ Nation Alexandre Dumas en prépare un pour la fin de l'année sur le thème : Maladies cardio-vasculaires et cancers, mythe ou réalité.

J'habite au 159 rue de Charonne, le trottoir (très large) est devenu un parking à motos. Ne serait-il pas possible d'en construire un vrai, sur la chaussée, qui est assez large à cet endroit. Cela empêcherait également les voitures de se garer de ce côté, où le stationnement est interdit.
Solange Bracke
CapQuartiers : votre suggestion sera transmise aux services de la voirie qui l'étudieront.

J'ai trouvé le n° d'été de CapQuartiers dans un restaurant de la rue Oberkampf. Je l'ai trouvé très bien fait et aurais aimé lire le numéro suivant. Je suis allée à la Mairie mais il ne figurait pas dans les présentoirs. Où peut-on se le procurer ? ***Jacques Rouvart***
CapQuartiers : à la mairie du XIe (lorsqu'il en reste) et dans divers lieux publics (bibliothèques, MJC etc)

J'habite le quartier Bastille Popincourt depuis peu. Y a-t-il des promenades qui permettraient de mieux connaître ce quartier, de découvrir des endroits un peu secrets ?
Sylvie Zeroual
CapQuartiers : le Guide pratique du XIe donne des idées de promenades (disponible à la mairie)

Comment se fait-il qu'il n'y ait plus de dispensaire dans le XIe ? Si on veut se faire soigner dans ces endroits où l'on ne paye que le ticket modérateur il faut aller jusque dans le 8e ou le 16e arrondissement, qui ne sont pourtant pas des quartiers populaires. ***Paulette Bougnart***
CapQuartiers : cette question sera soumise à l'adjoint au maire compétent sur le sujet

Quand va-t-on se décider à faire quelque chose pour rendre supportable la vue de l'immeuble de France Télécom avenue Philippe Auguste ? Ce bâtiment est une véritable verrue… ***Alvise Honorati***
CapQuartiers : le CQ NAD a fait un vœu lors d'une plénière pour demander que la façade soit végétalisée

Pourquoi autant de théâtres dans le XIe, et aussi peu de cinémas ? Le théâtre c'est bien mais c'est plus cher que le cinéma, et seulement une fois par jour. Pourquoi ne pas passer l'après-midi des films dans ceux qui étaient autrefois des cinémas, comme l'Artisitic Athévains, le théâtre de la Bastille ou le Berry Zèbre ? ***Claude Lecoeur***
CapQuartiers : les CQ NAD et LBFR travaillent avec la Ville de Paris et la Mairie du XIe à un projet de salle de cinéma de quartier pour le XIe. A suivre...

Rendez-vous

Belleville/Saint-Maur

3e samedi du mois : permanence de BSM de 10 h à 12 h au 20, rue Robert Houdin.

Vendredi 2 juin : clôture du Concours « Rêve ton quartier », avec les écoles primaires. Remise des prix aux classes lauréates mi-juin et exposition de toutes les oeuvres reçues.

Samedi 3 juin : Quartier en fête, de 12 h à 21 h dans le quartier Fontaine au Roi : pique- nique, animations, carnaval, soirée musicale etc. Renseignements au Picoulet : 01 48 06 70 31 et à contact@quartierenfete.org

Léon Blum/Folie-Régnault

Samedi 10 juin : Fête du sport : football féminin et intergénérationnel, TEP 49, bd de Ménilmontant. Inscription et réservation au 01 53 27 10 25/26

Nation/Alexandre Dumas

Mardi 30 mai, 20h30 : concert *Musique sacrée… Sacrés trombones !* Eglise de Bon Secours, 20 rue Titon.

Dimanche 18 juin dès 12 h : Fête de quartier dans la cour de l'école Alexandre Dumas. Entrée passage du Bureau. Venir avec un plat et une bouteille.

Mercredi 21 juin : Fête de la musique devant le square des Jardiniers, rue Guénot. Repas de quartier. Même formule que le dimanche précédent.

Jeudi 29 juin, 20h30 : musique baroque avec l'Orchestre international des jeunes de La Haye à l'église de Bon Secours, 20 rue Titon.

République/Saint Ambroise

A compter d'avril 2006, le Conseil de quartier tiendra un stand mensuel sur le marché Oberkampf. N'hésitez pas à venir nous y retrouver ! Contact : cqrsa@hotmail.com ou Cellule des Conseils au 01 53 27 10 25/10 26

Plénières des Conseils de quartier

Bastille/Popincourt : jeudi 8 juin, 19h, école du 10 rue Keller

Belleville/Saint-Maur : jeudi 15 juin, 19h, école du 39 rue des Trois Bornes

République/Saint-Ambroise : mardi 20 juin,19h, école du 1 rue Pihet

Léon Blum/Folie-Régnault : jeudi 22 juin, 19h, école du 22 rue saint-Maur

Nation/Alexandre Dumas : mardi 27 juin, 19h, école du 39 rue Alexandre Dumas

« Le XIe fête la Démocratie Locale »

Samedi 10 juin, de 14 h à 21 h, venez à la mairie du XIe rencontrer les Conseils de quartier, ainsi que ceux des Enfants, des Jeunes et des Anciens et les associations du Cica. Stands, animations musicales, contes, projection, ateliers et débats sont au programme de cette journée qui se terminera en musique et chansons populaires à interpréter ensemble dès 19 h. *Infos : www.mairie11.paris.fr*

Périodique d'information des Conseils de quartier – Mairie du XIe – Place Léon Blum - 75011 Paris.
Rédacteurs/correcteurs : Frédéric Bobay, Pascal Buguet, Martine Cohen, Martine Debieuvre, Olivier Dortu, Michele Egg Jacquet, Lisette Eliot, Monique Epstein, Monique Feldstein, José-Luis Fuentes, Roger Gondrand, Catherine Habib, Jean-Yves Katz, Dominique Macabeth, Régis Paillard, Dominique Placé, Jacqueline Roy, Estela Valencia, Lise Weil. Crédit photo : D.R. / Conception : Cayenne média design – 04 96 11 01 65 – site : www.cayennedesign.fr / Maquette : Régis Paillard
Contacts : Mairie XIe : Cellule des Conseils de quartier – Tél. 01 53 27 10 25 / 26 – Site : www.mairie11.fr